

ANALYSE DE MATÉRIEL

La grammaire par l'exemple

Comme le français se porte mal et qu'on a encore tendance à le réduire à sa grammaire et à son orthographe, c'est dans ces domaines que le «nouveau» matériel pédagogique se fait envahissant dans nos écoles. En effet, nous sommes assaillis par la promotion agressive des maisons d'édition de matériel scolaire : codes, grammaires, cahiers d'exercices, on a l'embarras du choix et... le choix est fort embarrassant. Je me propose de faire l'examen d'un de ces ouvrages, la Grammaire par l'exemple¹ dont une troisième édition est parue à la fin de 1988.

Ce que disent ses préfaces

Les auteurs ont rédigé deux préfaces, l'une pour les élèves, l'autre pour les enseignants. Ils confessent avoir «décidé de procéder tout autrement [...] renoncé à commencer par des définitions et des règles», bref ils ont opté pour une démarche inductive : observer puis découvrir. Les élèves seront donc invités à lire et à observer des fragments de récits de jeunes ou de romans, plutôt que des phrases artificielles, pour découvrir comment tout cela «fonctionne». L'ouvrage se veut une grammaire, c'est-à-dire avant tout une description des faits de langue, bien qu'il serve aussi de code, c'est-à-dire de recueil de règles et qu'il fasse une bonne place aux conjugaisons. Cette grammaire présente toutes les connaissances à acquérir prescrites par le programme du MEQ pour le secondaire, tout en consacrant «l'innovation majeure du nouveau programme» : commencer la réflexion grammaticale par les types de phrases (simples puis complexes) plutôt que par l'étude des classes de mots. À mon avis, les choix didactiques faits par Mareuil et Langlois-Choquette sont judicieux; reste à voir comment ils se concrétisent.

Un outil d'apprentissage personnel et collectif ainsi qu'un outil de référence

Je souscris volontiers aux exigences que D. Aubin avait formulées pour une grammaire pédagogique (OF, n° 72, déc. 1988), j'ajouterais qu'il s'agit d'une véritable aubaine quand un même ouvrage constitue à la fois un outil d'apprentissage (dans ce cas, de la syntaxe et de l'orthographe grammaticale) et un outil de référence. La Grammaire par l'exemple remplit-elle ces deux rôles ? Afin de répondre à cette question, j'ai choisi d'examiner deux cas qui posent souvent des difficultés aux élèves du secondaire : l'un relevant avant tout de la syntaxe et l'autre de l'orthographe grammaticale. Il s'agit du traitement des pronoms relatifs et des subordonnées relatives qui présentent surtout des problèmes de construction (choix du relatif, enchâssement) et de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir (problème orthographique).

Analyse du contenu

Les pronoms relatifs et les subordonnées relatives

L'on sait que le choix du pronom relatif cause de sérieuses difficultés aux élèves tant à l'oral qu'à l'écrit, à cause des nombreuses variations de la forme du relatif. Celle-ci dépend de la position (ou fonction) du GN (groupe nominal) transformé en relatif, des caractères sémantiques de ce GN (humain/non humain, lieu, etc.), et certains relatifs varient en genre et en nombre (lequel...). Il est donc nécessaire de faire observer ces variations et d'en faire découvrir les mécanismes.

Le chapitre consacré aux pronoms relatifs (chap. 27) commence en montrant que le pronom relatif a pour fonction de réunir deux phrases en une seule. Il remplace le GN de la seconde phrase, identique à celui de la première phrase, illustrant ainsi le mécanisme de l'enchâssement et de ses conditions : deux GN identiques. Puis on classe les pronoms relatifs en deux catégories : les invariables et les variables. Enfin on passe en revue les principaux relatifs en faisant ressortir leurs «principaux emplois». Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ici la méthode inductive est peu perceptible; à partir d'un seul exemple, «on tire la conclusion» que «QUI est presque toujours sujet». Il ne s'agit ni d'induction, ni de découverte, mais d'une affirmation.

L'on touche ici à un problème sérieux : comment un ouvrage peut-il être à la fois un outil complet de référence (un code grammatical) et un outil favorisant un apprentissage selon une démarche inductive, d'observation, d'exploration et de découverte, quand on sait que cela demande de nombreux tâtonnements, des manipulations diverses sur un corpus étendu et varié ? L'entreprise semble impossible. L'objectif des auteurs, pour louable qu'il soit, est irréaliste. Le format d'une grammaire pédagogique impose des choix. On ne peut qu'espérer qu'ils soient les moins arbitraires et dogmatiques possible. Mais dans le cas qui nous intéresse, les auteurs auraient pu faire un pas de plus et présenter, par exemple, un tableau synthèse des différents critères d'emploi des relatifs.

On pourrait faire les mêmes remarques pour le chapitre consacré aux subordonnées relatives (chap. 42). La démarche est court-circuitée. Ainsi le mécanisme d'enchâssement d'une phrase dans une autre n'est pas repris, même brièvement. De plus, certaines formulations sont vagues et douteuses, comme : «La subordonnée relative apporte une information supplémentaire». D'une part, tout groupe de mots apporte une information supplémentaire; d'autre part, ce qu'il faudrait dire, c'est que la relative complète le N; elle est une expansion du GN ou un constituant facultatif du GN, au même titre que le complément de

■ Suzanne-G. CHARTRAND ■

nom ou l'épithète, par exemple. Pour conclure, je dirais que cette grammaire offre un traitement intéressant et plus didactique des relatifs et des relatives que celui qu'offrent d'autres grammaires, mais elle ne tient pas toutes ses promesses.

L'accord du participe passé avec avoir

Déception! La démarche préconisée ne s'y retrouve pas. Cependant les exemples et les explications sont généralement clairs. Ainsi ce chapitre permettra une consultation rapide et aisée des règles d'accord, mais il ne peut servir d'outil d'apprentissage. Notons qu'on a évité de définir le C.O.D. et que le chapitre qui y est consacré (chap. 8) ne fait pas appel à la fameuse et épineuse question QUOI afin de l'identifier. Ainsi on ne perpétue pas ces aberrations de la grammaire scolaire. Voilà deux innovations qui méritent d'être soulignées.

En somme, la Grammaire par l'exemple est un ouvrage clair et facile d'accès pour les élèves du secondaire. De plus, les annexes et les index des notions et des difficultés sont riches de trouvailles intéressantes.

Un guide pédagogique exceptionnel

L'apport le plus novateur des auteurs de la Grammaire par l'exemple, c'est sans contredit le Guide pédagogique. Voilà un instrument qui, sans prétention, sans dogmatisme et dans une langue claire, apporte aux enseignants des informations précises sur les choix opérés, sur la terminologie employée et sur les difficultés (contradictions, compromis, omissions) rencontrées dans la production de cette grammaire. Les auteurs ont le sérieux et la décence d'indiquer leurs sources, de soulever certains débats entre grammairiens et linguistes contemporains et, enfin, de proposer des références bibliographiques pour chaque question traitée, en fin de chapitre. Ainsi outillés, les enseignants sont moins dépendants du matériel imposé, ils peuvent à leur tour s'aventurer dans l'exploration des faits de langue et susciter chez leurs élèves une attitude de recherche. Ce Guide pédagogique est une invitation à changer d'attitude face aux activités grammaticales à mener en classe. Il a aussi le grand mérite de stimuler le goût de la recherche et l'esprit critique des enseignants. N'est-ce pas là l'essentiel ?

Le matériel parfait n'existera jamais. L'acte pédagogique est trop complexe pour pouvoir être servi par un manuel. Mais dans la jungle des grammaires scolaires, la Grammaire par l'exemple, malgré ses insuffisances, offre un bon exemple d'honnêteté pédagogique.

I. A. Mareuil et M. Langlois-Choquette, *la Grammaire par l'exemple*, Boucherville, les Éditions françaises, 1988, 238 p.